
AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

--

LES FRAC DU GRAND EST RECRUTENT LEURS DIRECTRICES/DIRECTEURS

LES FRAC DU GRAND EST

Après plus de 30 années d'existence, les FRAC du Grand Est souhaitent repositionner leur engagement dans le domaine de la création artistique mais aussi dans la société, en s'affirmant comme des espaces d'expérimentation et de réflexion pour tous. Au plus proche de l'évolution des œuvres, des pratiques et des usages, ils soutiennent et accompagnent la création et les questionnements de ce temps. Ils doivent retrouver les chemins de traverse et en ouvrir de nouveaux, en écho à leurs territoires respectifs, comme aux transformations sociétales.

Pour cela, les nouvelles directions des FRAC du Grand Est seront fondées sur de nouveaux modes de travail et de collaboration au quotidien et en évolution permanente. Les directions des trois FRAC formeront un collectif dans lequel les équipes seront également impliquées. Elles devront travailler sur la base de trois projets singuliers mais complémentaires et interdépendants, chacun centré sur une des dominantes décrites dans les missions. Un comité de suivi, tel que défini dans le cahier des charges, qui veillera à la coordination et à la collégialité, sera garant d'une concertation permanente entre les trois FRAC en s'appuyant sur des indicateurs précis.

Nous vous invitons à consulter les sites Internet des trois FRAC :

FRAC Alsace : www.culture-alsace.org/recrutement-frac-du-grand-est

FRAC Champagne-Ardenne : www.frac-champagneardenne.org

49 Nord 6 Est - FRAC Lorraine : www.fracloorraine.org

MISSIONS CONFIEES AUX DIRECTIONS DES FRAC DU GRAND EST

- 1 / Conception et définition des projets artistiques et de la programmation de chaque FRAC, en concertation avec les équipes en place
- 2 / Mission Éducation artistique et culturelle
- 3 / Orientation en termes de développement et de gestion de la collection
- 4 / Management des équipes en lien avec le projet
- 5 / Pilotage du budget de l'association et supervision de la gestion de l'établissement

En outre, chacun des directeurs exercera un chef de filât régional sur l'une des trois missions transversales :

- 1 / **Axe Médiation** : impulsion pour de nouveaux modèles de sensibilisation des publics, développement de dispositifs de médiation expérimentaux, numériques et territoriaux
- 2 / **Axe Territorial** : définition de projets territoriaux transversaux, projets liés à l'ouverture des pratiques et formes artistiques et aux pratiques citoyennes, par le biais d'actions de diffusion, de médiation, d'accessibilité aux publics
- 3 / **Axe Transfrontalier et International** : définition et développement des projets transfrontaliers et internationaux à partir des collections

RECRUTEMENT

Les candidat.e.s doivent impérativement faire preuve :

- d'une parfaite connaissance de l'histoire de l'art, de la scène de l'art contemporain français et international et de ses réseaux,
- d'une parfaite maîtrise du Français, d'une maîtrise de l'Anglais lu, parlé, écrit, et la maîtrise, ou du moins la compréhension, de l'Allemand serait appréciée compte-tenu du contexte transfrontalier,
- d'une capacité de management d'équipe,
- d'une capacité de gestion administrative et budgétaire d'une association,
- d'une capacité à conduire des projets avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels,

Les candidat.e.s doivent être titulaires du permis B.

Enfin, une expérience dans un poste analogue est souhaitée mais pas indispensable.

Les dossiers de candidature comprendront :

- le curriculum vitae de chaque candidat.e,
- la lettre de motivation personnelle détaillant sa conception du poste, en relation avec les attentes définies par le cahier des charges (consultable sur les sites Internet de la DRAC, de la Région et des FRAC du Grand Est).

Le recrutement se déroulera en deux temps :

Une pré-sélection des candidatures individuelles sera effectuée sur la base du parcours et de la motivation de chacun.e. Chaque candidat.e répondra à l'appel à candidature du FRAC de son choix. Il est rappelé que, tout en assurant l'intégralité des missions propres aux FRAC, chaque directeur assurera la coordination des trois FRAC sur une des trois thématiques transversales.

Les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s seront ensuite invités à former un trinôme, pour présenter leur projet artistique et culturel partagé pour les FRAC du Grand Est en se positionnant chacun sur une thématique privilégiée pour son projet artistique et culturel (international, médiation, action territoriale). Ceci induit que chaque candidat.e pré-sélectionné.e donne son accord pour figurer sur une liste commune, qui sera transmise à chacun.e.

En relation avec le cahier des charges dont il aura pris connaissance, chaque trinôme ainsi formé établira un document commun de 20 pages maximum, précisant les orientations de son projet pour la période 2018-2020.

Les candidat.e.s s'étant déjà choisi.e.s pour former un trinôme doivent le préciser dans leur lettre de motivation.

Chaque trinôme présentera ensuite, au cours d'une audition, son projet au jury.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : le lundi 8 mai 2017

- Résultat des pré-sélections : semaine du 15 mai 2017
- Prise de poste : septembre 2017

Les candidatures devront être transmises aux Président.e.s du FRAC concerné avec une copie aux partenaires publics aux adresses e-mails suivantes :

- FRAC Alsace - Monsieur le Président : christine.bopp@culture-alsace.org
- FRAC Champagne-Ardenne – Monsieur le Président : s.clement@frac-champagneardenne.org
- 49 Nord 6 Est - Frac Lorraine – Madame la Présidente : administration@fraclorraine.org
- Région Grand Est – Monsieur le Président du Conseil régional du Grand Est : julia.vaillant@grandest.fr
- DRAC du Grand Est - Ministère de la Culture et de la Communication – Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles : bernard.goy@culture.gouv.fr

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Résidence administrative dans le département de la Ville siège du FRAC choisi

CDI – Cadre

Rémunération selon la convention collective de l'Animation – Groupe I

COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé des Président.e.s des FRAC, des partenaires fondateurs, Etat et Région, ainsi que de personnalités qualifiées.

